

 <p>Crémant de Bourgogne Union des Producteurs et Elaborateurs</p>	<p align="center">Déclaration d'intention de production</p>	<p align="right">Date de création : 22/04/2010 Date de modification : 03/05/2016</p>
--	--	--

**A.O.C. CREMANT DE BOURGOGNE
DECLARATION D'INTENTION DE PRODUCTION - RECOLTE 2016**

NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE :

ADRESSE COMPLETE :

TEL : **FAX :** **Email :** **EVV :**

- VINIFIE dans ses chais * VEND du RAISIN à
- VEND du MOUT* à : FOURNIT pour élaboration à façon du RAISIN à :
- COOPERATIVE FOURNIT pour élaboration à façon du MOUT* à :
- *site de pressurage susceptible d'être visité.

déclare réserver les superficies ci-après désignées à la production de vins de base destinés à l'élaboration de Crémant de Bourgogne :

<i>Appellation de départ (CVI)</i>	<i>Commune</i>	<i>Lieu-dit</i>	<i>Référence cadastrale (section + n°)</i>	<i>Superficie engagée</i>	<i>Cépage</i>

(Cette Déclaration d'Intention de Production est à remplir uniquement pour engager des nouvelles parcelles non déclarées en Déclaration d'Affectation Parcellaire au 31 mars 2016).
MERCI D'INDIQUER LES SURFACES ENGAGEES POUR CHACUNE DES REFERENCES CADASTRALES.
Les opérateurs faisant une déclaration d'intention de production pour la première fois doivent impérativement être identifiés auprès de la CAVB / UPECB puis être habilité par Certipaq pour pouvoir revendiquer l'appellation d'origine contrôlée Crémant de Bourgogne.

Fait à le/...../ 2016

Signature:

A RETOURNER AU PLUS TARD 72 H AVANT LES VENDANGES A L'UPECB